



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 10)

Commune d'Arthonnay
89740

1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/150000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/3500	PC1
1/4 plan parcellaire	1/3000	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/3000	PC2

Édition du 15 octobre 2025

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

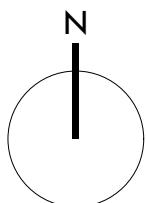
Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 10)

Commune d'Arthonnay
89740

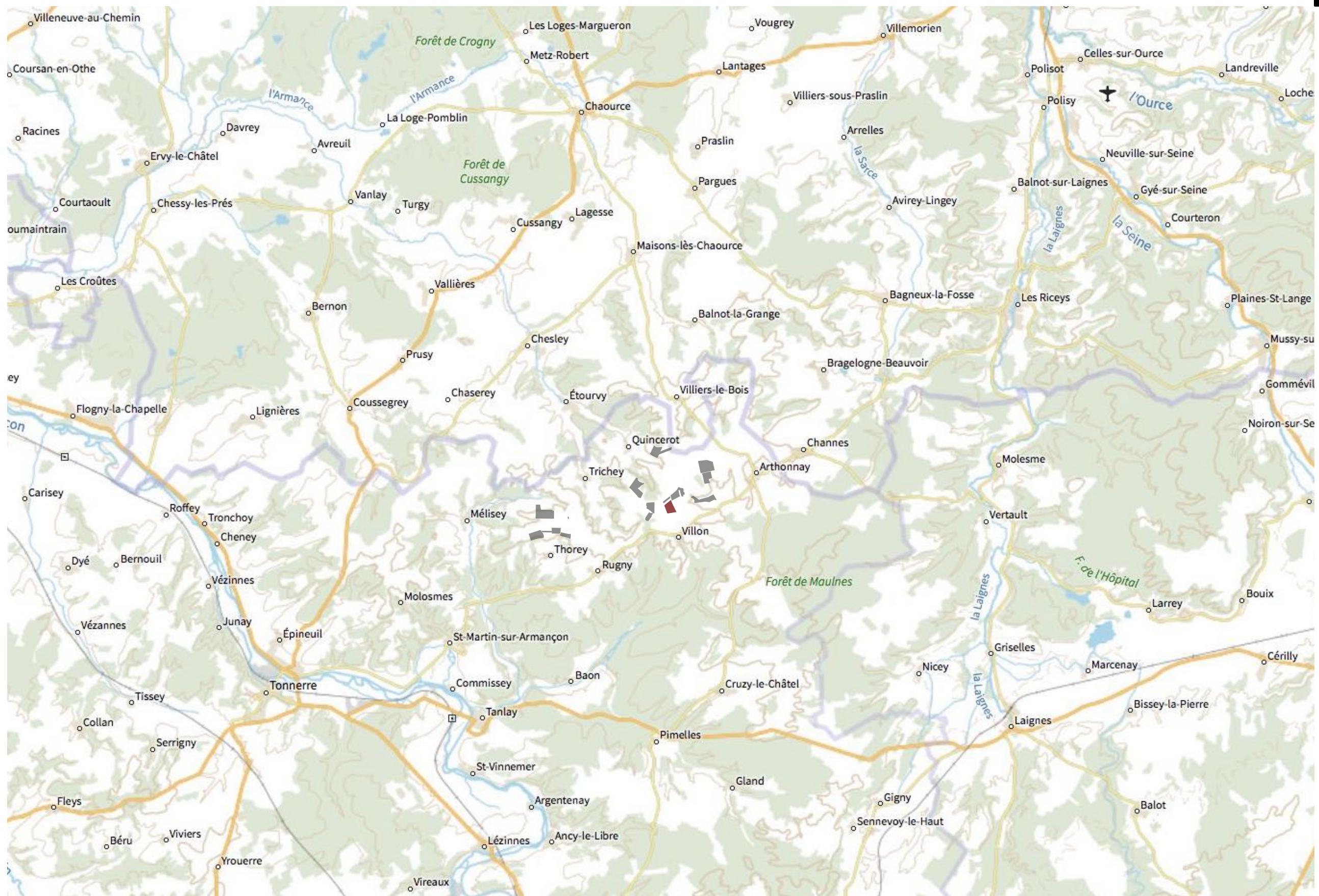


Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zones d'implantation

 zone d'implantation
du projet



PC1

1/1 situation du terrain au 1/150 000

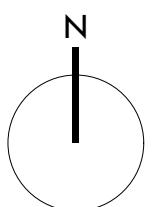
atelier
yca

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
yc au | CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nancel Pénard / 33600 Pessac
n° au tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

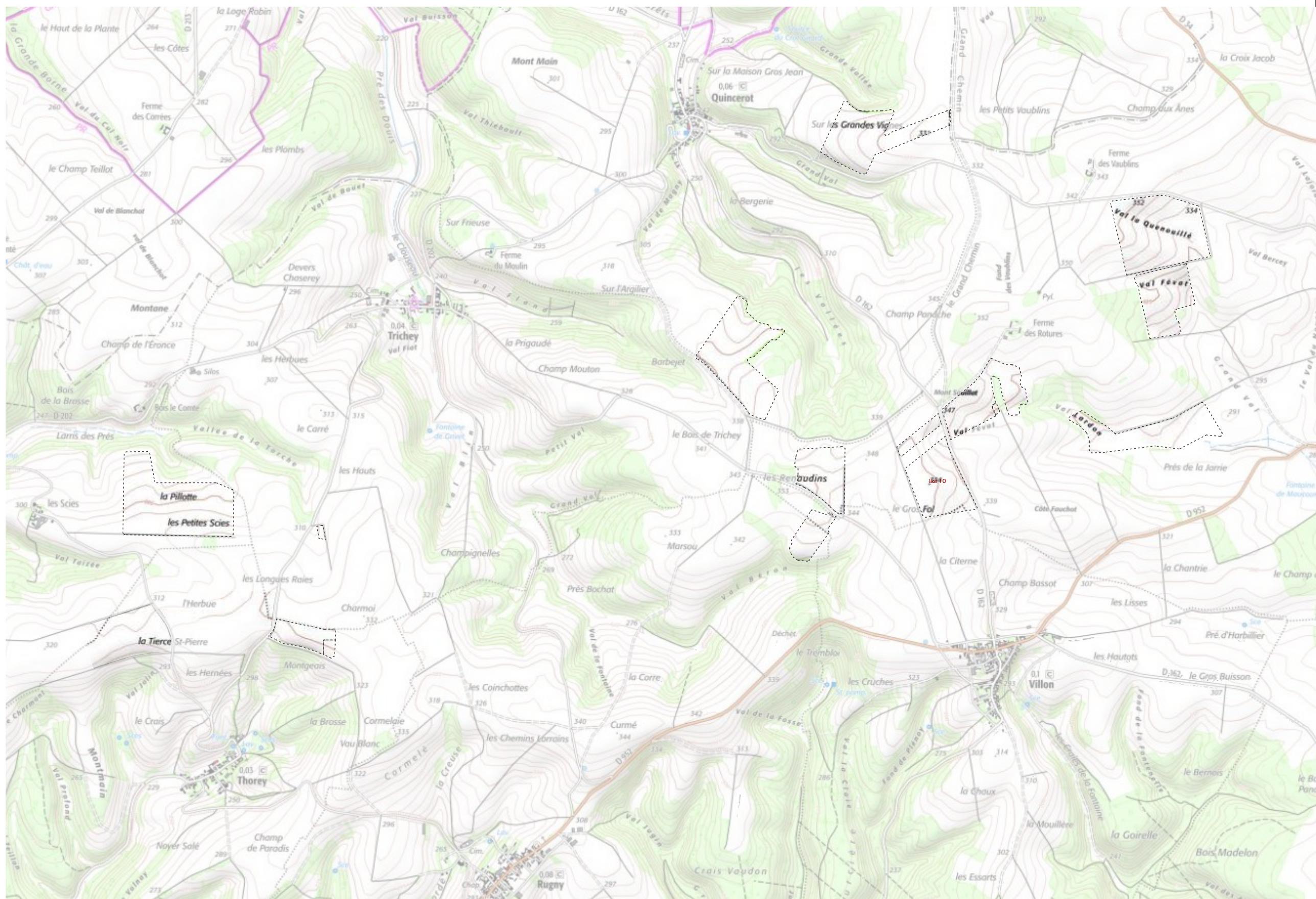
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- - zones d'implantation des projets voisins
- - - zone d'implantation du projet

0 500 mètres



PC1

1/2 situation du terrain au 1/25 000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

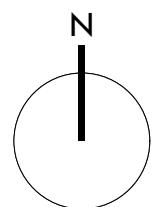
Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 10)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



zone d'implantation
du projet

0 80 mètres
© IGN-Prise de vue 2020



PC1

1/3 vue aérienne du terrain au 1/3500

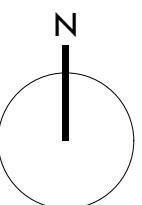
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n° du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillacparcels de la zone
d'implantation sur la
commune d'Arthonnayparcels de la zone
d'implantation sur la
commune de Villonzone d'implantation
du projet0 50 mètres
© cadastre.gouv.fr

PC2

1/4 plan parcellaire au 1/3000

Références cadastrales des parcelles
d'implantation du projet global (îlot 10) :

section	numero	surface
ZA	17	128820
ZA	19	16950
ZA	39	1200
surface total		146970

Références cadastrales des parcelles
d'implantation du projet situées sur la commune
d'Arthonnay (îlot 10) :

section	numero	surface
ZA	17	128820
ZA	19	16950
surface total		145770

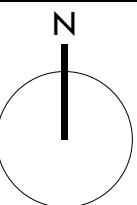
Références cadastrales de la parcelle
d'implantation du projet situé sur la commune de
Villon (îlot 10) :

section	numero	surface
ZA	39	1200
surface total		1200

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n° du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

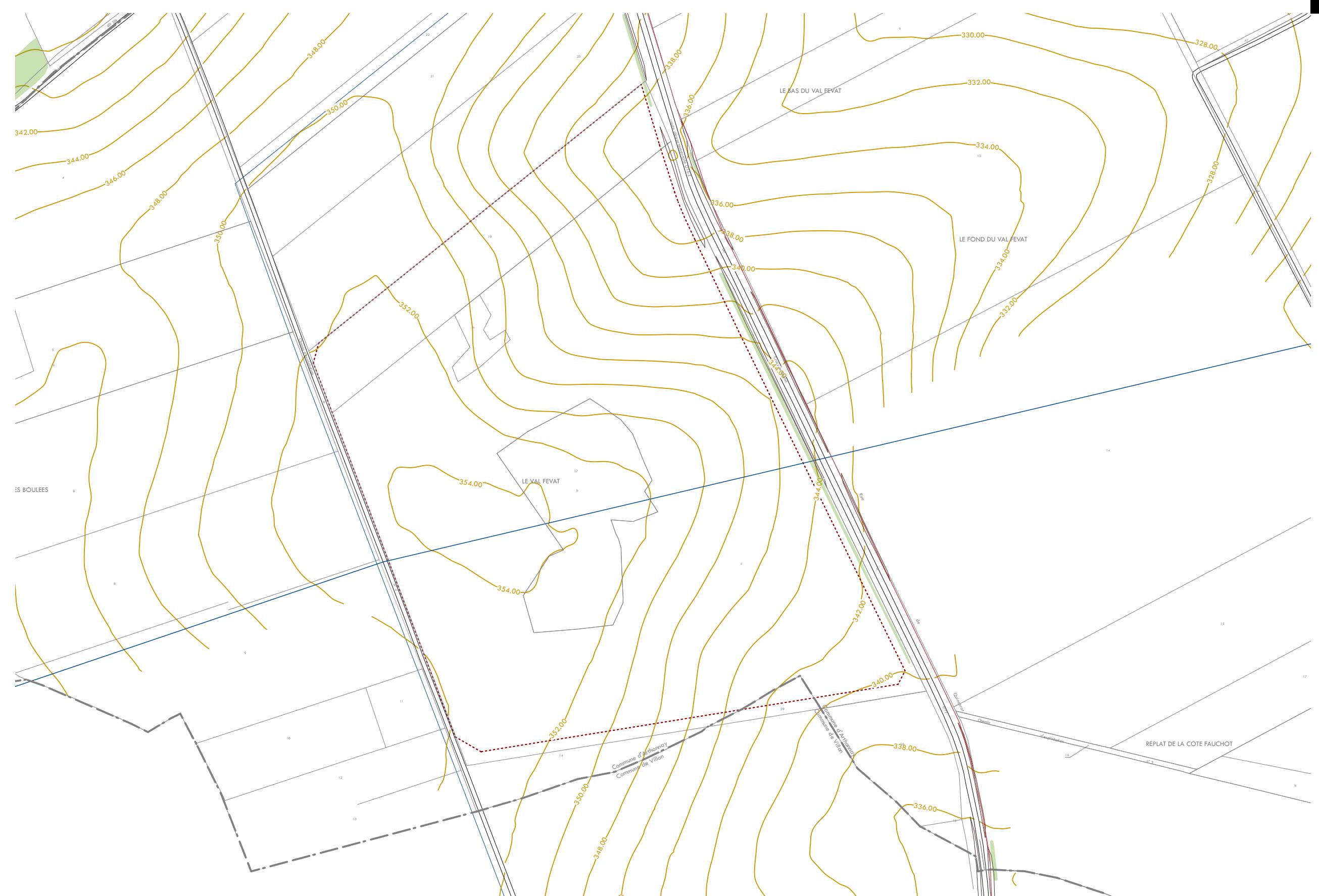
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- talus
- trame végétale
- courbes de niveau
- parcelles
- - zone d'implantation du projet
- réseau d'eau

0 50 mètres



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/3000

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 0091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 10)

Commune d'Arthonnay
89740

2/implantation

- 2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque
2/2 coupes sur terrain et la ferme agrivoltaïque
2/3 coupe de détail

1/2500 PC2
1/1300 et 1/1200 PC3
1/250 PC3

Édition du 15 octobre 2025

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

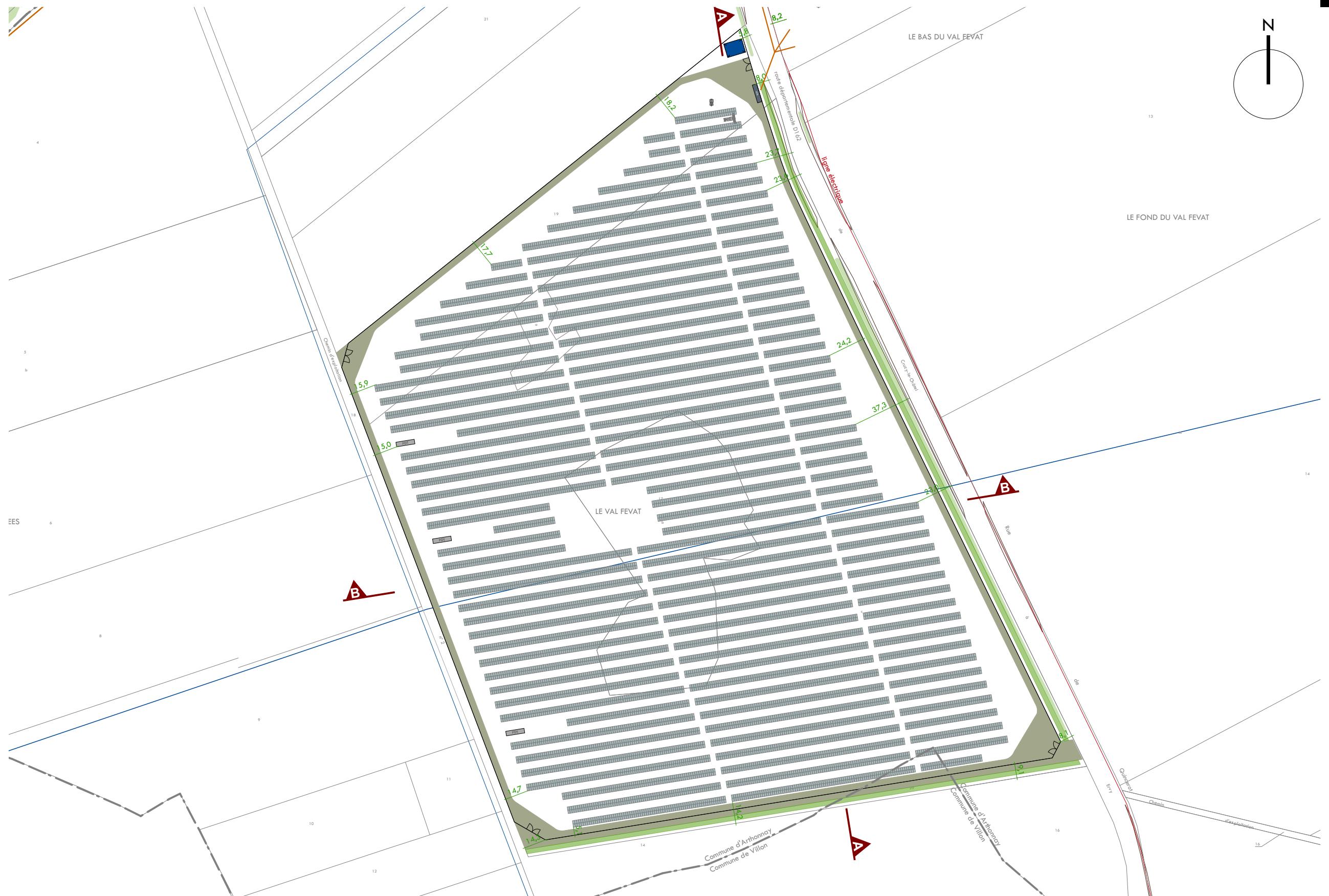
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

- talus
- parcelles
- réseau d'eau
- portail d'accès au site
- clôture
- PDT poste de transformation
- table photovoltaïque
- trame végétale
- pistes extérieure et intérieure
- HTA local HTA
- local d'exploitation
- bâche incendie
- raccordement électrique interne

0 50 mètres

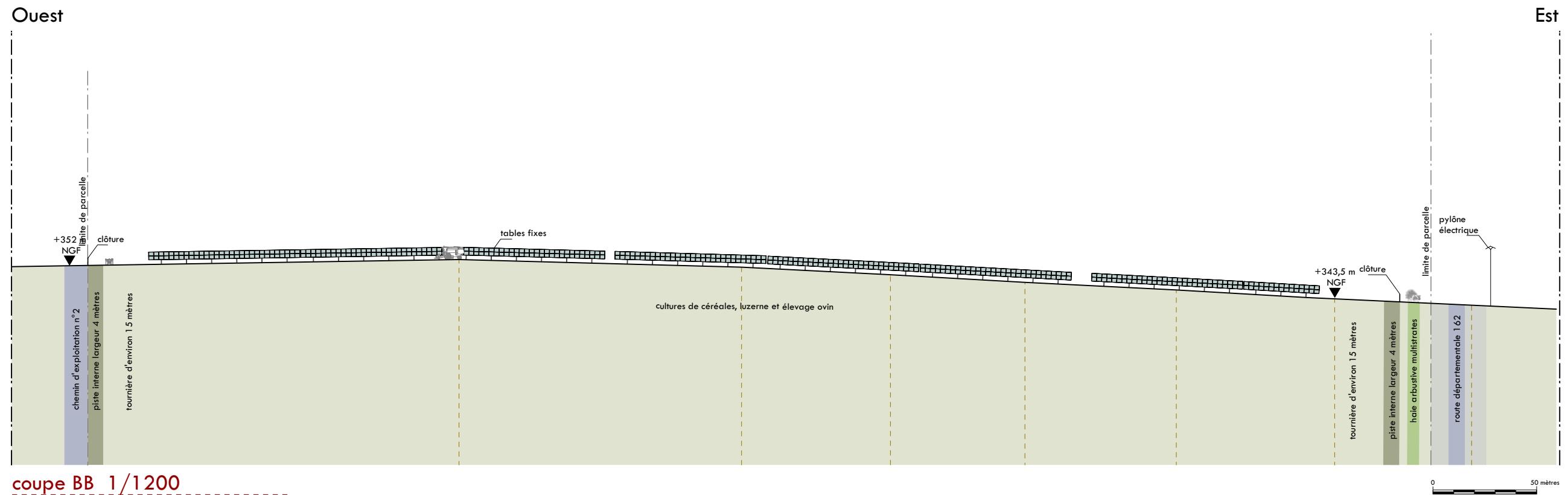
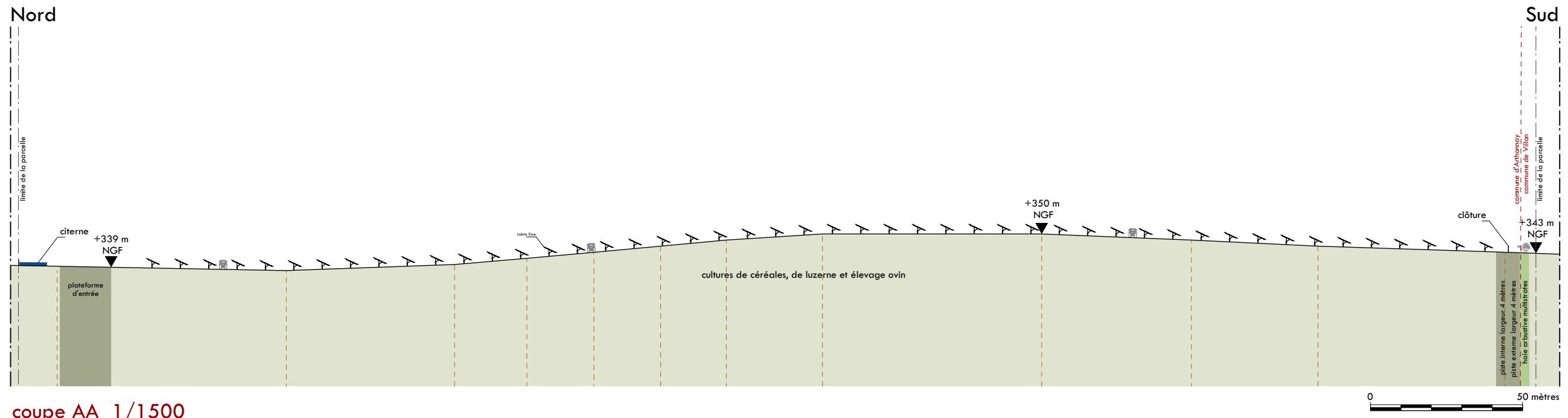


PC2

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque
au 1/2500atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

PC3

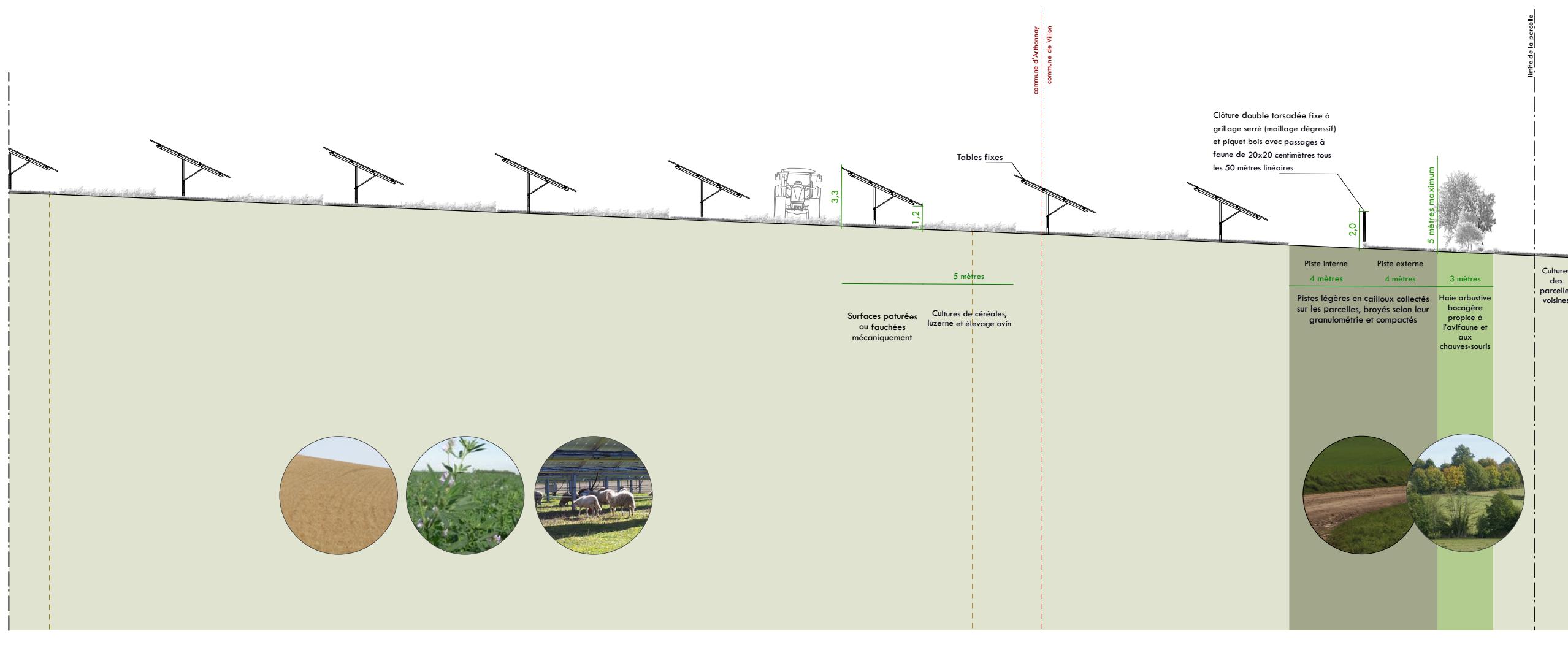
2/2 coupes sur le terrain et la ferme
agrivoltaïqueatelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'Ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

Localisation du détail



PC3

2/3 coupe de détail au 1/250

atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycauCARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr. Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 10)

Commune d'Arthonnay
89740

3/détails

3/1 plan et façades d'un poste de transformation	1/100	PC5
3/2 plan et façades de détail du local HTA	1/100	PC5
3/3 plan de détail des tables fixes	1/250	PC5
3/4 plan de détail sur l'entrée de la ferme agrivoltaïque	1/300	PC5

Édition du 15 octobre 2025

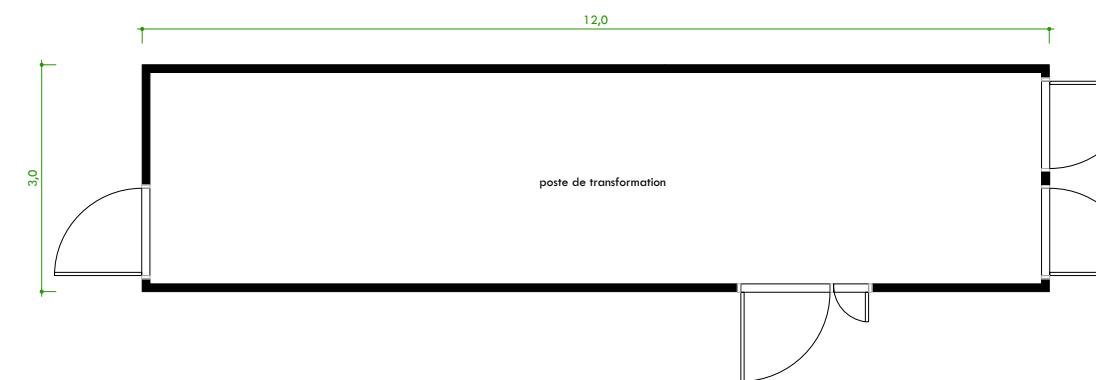
atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

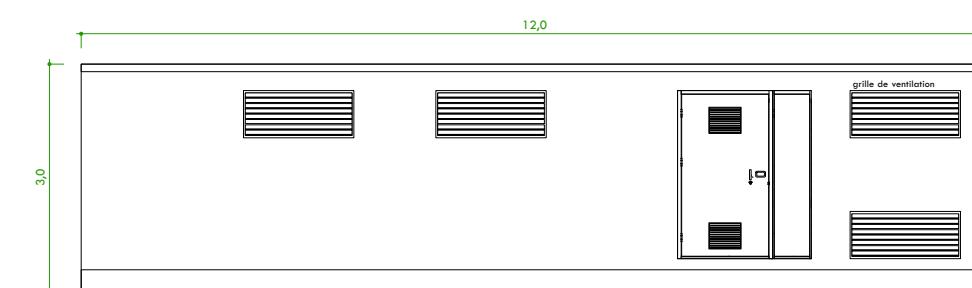
DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

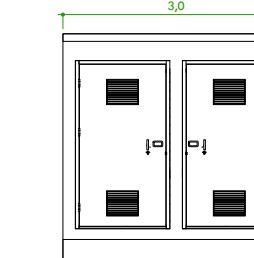
3 postes de transformation (RAL 8000) sont implantés en périphérie Ouest de la ferme agrivoltaïque (sur la commune d'Arthonnay).

Plan

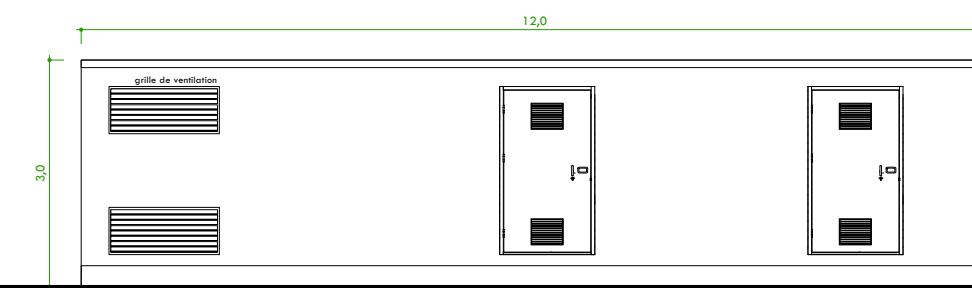
0 2,5 mètres



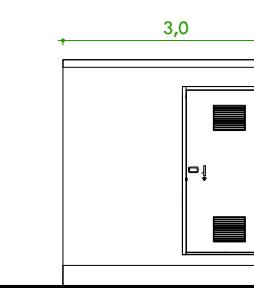
terrain naturel



terrain naturel



terrain naturel



terrain naturel

Façades avant et arrière

Façades latérales

PC5

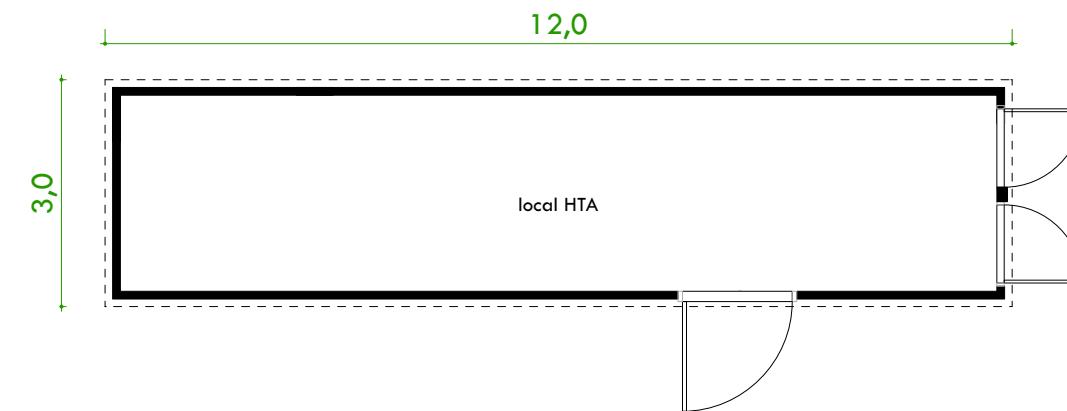
3/1 plan et façades de détail
des postes de transformation au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

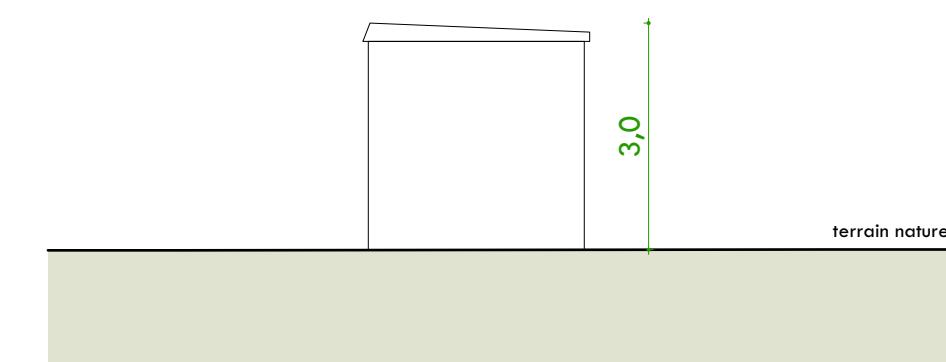
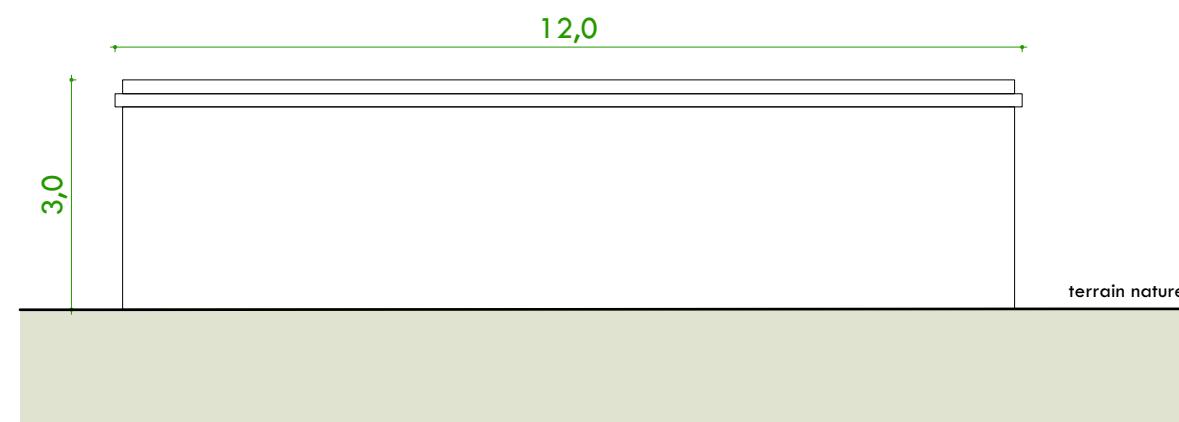
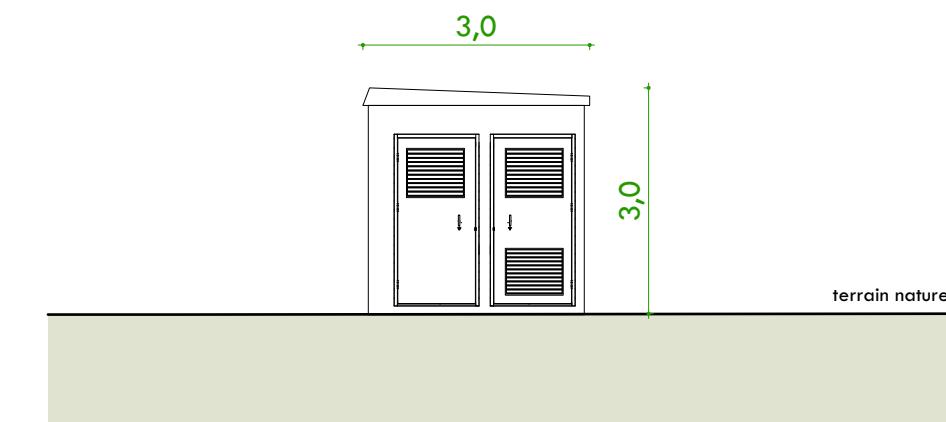
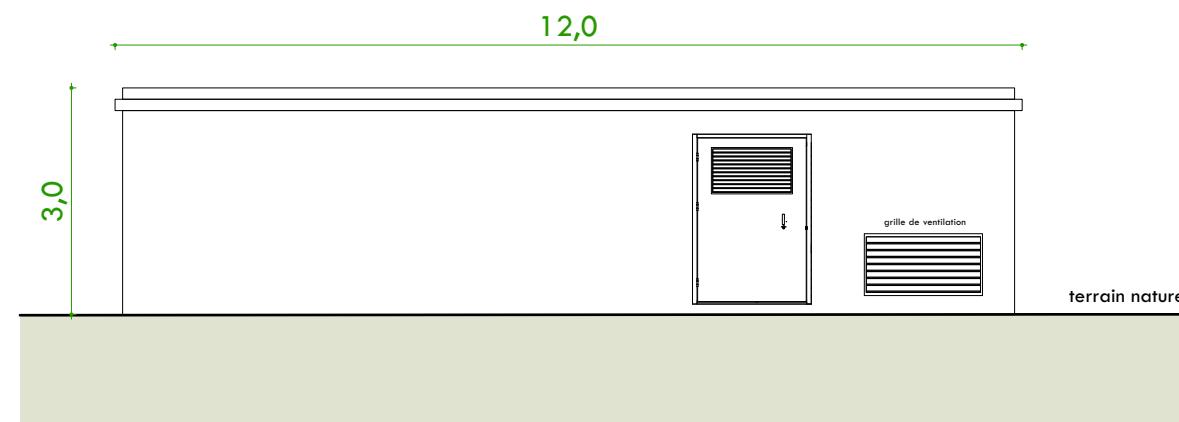
Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

0 2,5 mètres



1 local HTA (RAL 8000) est implanté à l'entrée Nord de la ferme agrivoltaïque (sur la commune d'Arthonnay).

Plan



Façades avant et arrière

Façades latérales

PC5

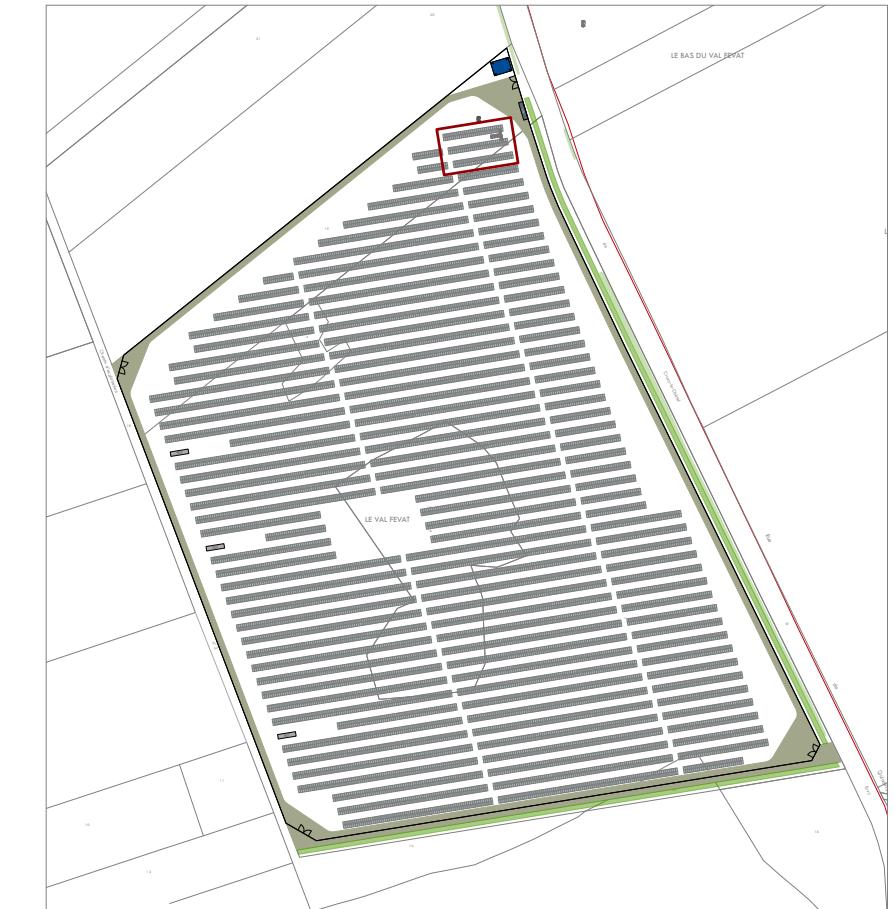
3/2 plan et façades de détail
du local HTA au 1/100atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard 33600 Pessac
n° du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

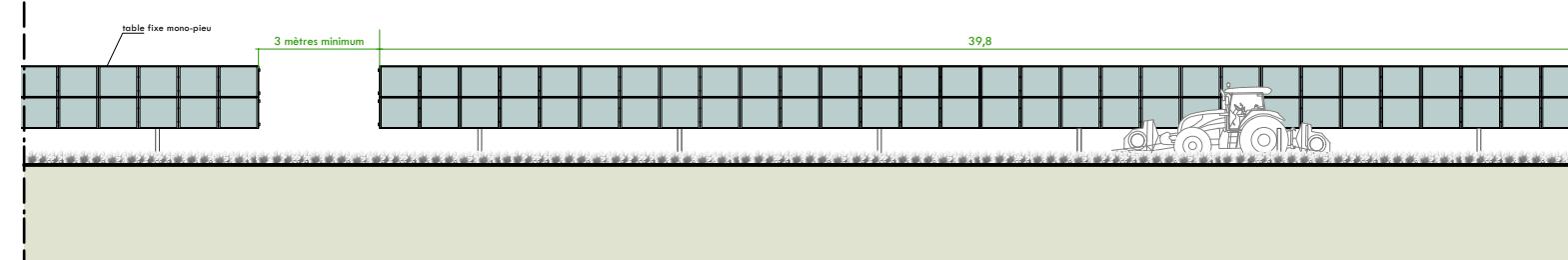
DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

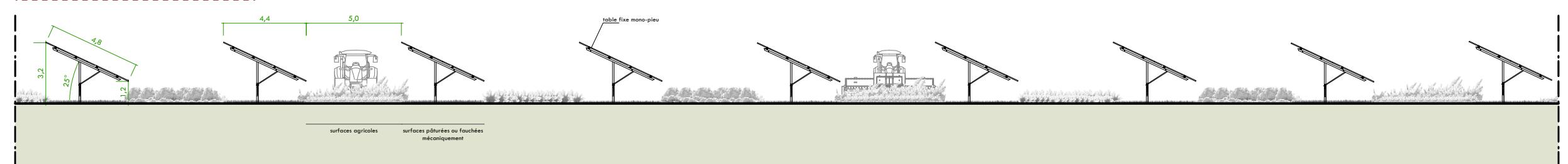
Extrait de plan sur les tables



Localisation du détail



Vue longitudinale sur les tables



Vue transversale sur les tables

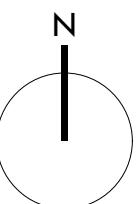
0 5 mètres

3/3 plan de détail des tables fixes
au 1/250atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycauCARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC5

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(îlot 10)Commune d'Arthonnay
89740Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

haie

parcelles

portail d'accès au site

clôture

table photovoltaïque

pistes extérieure et intérieure

HTA local HTA

local d'exploitation

bâche incendie

raccordement électrique interne

0 5 mètres



PC5

3/4 plan de détail sur l'entrée de la ferme
agrivoltaïque au 1/300atelier
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier
ycau
CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.



Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 10)

Commune d'Arthonnay
89740

4/volet paysager

4/1 notice paysagère

4/2 notice paysagère

4/3 vues lointaines du site avant et après intégration du projet

4/4 vues lointaines du site avant et après intégration du projet

4/5 vues du site avant et après intégration du projet

PC4

PC4

PC6 /PC8

PC6 /PC8

PC6/PC7

Édition du 15 octobre 2025

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 10)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac

LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque de l'ilot 10 est situé sur les communes d'Arthonnay et Villon dans le département de l'Yonne. Ce projet est intégré dans les projets agrivoltaïques des Hauts-Plateaux, qui prend place sur sept communes de l'Yonne (Arthonnay, Quincerot, Mélisey, Thorey, Rugny, Trichey, Villon).

Le site se localise à l'Ouest de la commune et du bourg d'Arthonnay, au lieu-dit Le val Fevat.

Le permis de construire porte sur l'installation d'une ferme agrivoltaïque.

Le site présente une occupation agricole.

La commune d'Arthonnay est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

PROJET

La ferme agrivoltaïque se compose de 305 tables, 17310 modules photovoltaïques, 3 postes de transformation, 1 citerne souple et 1 poste HTA (sur la commune d'Arthonnay). Il présente une puissance de 11,94 MwC.

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une pente décroissante du centre vers le Nord et le Sud du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles. Des haies bordent la route départementale à l'Est de la future ferme agrivoltaïque.

Le terrain et les autres parcelles voisines présentent une occupation agricole. La culture de céréales y est pratiquée.

Le terrain est desservi par la route départementale n°162 à l'Est.



Occupation du site

Parcelles du projet			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	17	128820	Lieu-dit Le val Fevat 89 740 Arthonnay 89 740 Villon
ZA	19	16950	
ZA	39	1200	
Surface totale		146970 m²	

Parcelle du projet située sur Arthonnay			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	39	1200	Lieu-dit Le val Fevat 89 740 Arthonnay
ZA	17	128820	
Surface totale			145770 m²

Parcelle du projet située sur Villon			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	39	1200	Lieu-dit Le val Fevat 89 740 Villon
Surface totale			1200 m²

Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 10)

Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Poste de transformation



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site. Aucun terrassement ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. Les constructions réalisées sont :

- 3 postes de transformations nécessaires à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque (sur la commune d'Arthonnay),
- 1 local technique HTA (sur la commune d'Arthonnay),
- 1 citerne souple (sur la commune d'Arthonnay).

Les installations sont implantées à l'intérieur des clôtures.

Les installations sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivellements légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

Traitements des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coincent la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Plusieurs portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

Matériaux et couleurs des constructions

Les postes techniques seront de type préfabriqué. Les façades des postes de transformation et du local HTA seront en acier coloris gris (RAL 8000).

La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus. 2 tables sont implantées en partie sur la commune d'Arthonnay et de Villon.

Aménagements paysagers

Le projet prévoit des cultures de fourrages entre et sous les rangées de tables, dans une dynamique de polyculture-élevage. Une troupe ovine pâtrera à certains moments le site, en conduite tournante dynamique.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètres tous les 50 mètres linéaires.

Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

La piste périphérique interne et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque. Quatre portails permettent d'accéder au site et sont situés sur la commune d'Arthonnay.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnants, et vice-versa.

1 citerne à incendie sans utilisation de béton d'une capacité de 60 m³ est installée à l'entrée du site afin d'assurer la défense incendie. Elle est installée dans un site clôturé et une colonne d'arrivée d'eau est prévue à l'extérieur de la clôture. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 10)

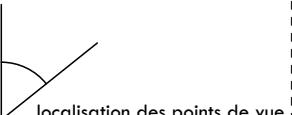
Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC8



Vue 1 du site avant intégration du projet



Vue 1 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 1 du site après intégration du projet (haie représentée)

4/3 vues du site dans son environnement lointain avant et après projet

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier | CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
yc au 100 Avenue du Dr. Nancel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 885 205 00091

DPC

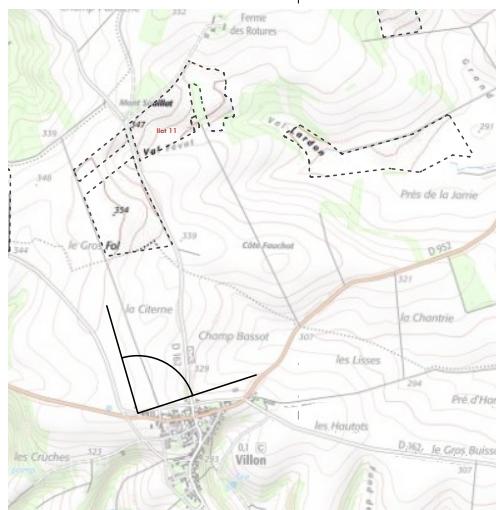
Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(Ilot 10)

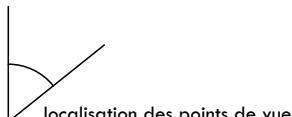
Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC8



Vue 2 du site avant intégration du projet



Vue 2 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 2 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091

**4/4 vues du site dans son environnement
lointain avant et après projet**

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le
15 octobre 2025

Projets de
fermes agrivoltaïques
des Hauts Plateaux
(ilot 10)

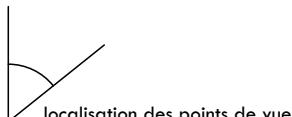
Commune d'Arthonnay
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu
1 allée Jean Rostand
33650 Martillac



Localisation du point de vue



PC6
PC7

4/5 vues du site avant et après projet



Vue 3 du site avant intégration du projet



Vue 3 du site après intégration du projet (haie non représentée)



Vue 3 du site après intégration du projet (haie représentée)

atelier
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 100 avenue du Docteur Nacel Pénard / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier
ycau CARNEIRO Yvette architecte DPLG & urbaniste
100 Avenue du Dr Nacel Pénard / 33600 Pessac
n°du tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06
SIRET : 502 085 205 00091